



Sous la présidence de Mme Céline CHARRIAUD, Présidente, et de Monsieur Philippe MATHIEU, Vice-Président, la première commission santé s'est déroulée le 21 janvier 2021. Tous les élus titulaires de la commission étaient conviés.

Conformément à la convocation adressée le 15 janvier 2021, l'ordre du jour concernait :

- État des lieux et orientations prévisionnelles du projet de santé du territoire ;
- Point politique d'accueil – situation de M. Quentin CHODORGE, Médecin généraliste au Pôle Territorial de Santé de Saint-Flour
- Questions diverses

Présentation de la commission

Mme Céline CHARRIAUD présente le rôle et les objectifs de la commission Santé.

Mme Cécile MONTEILS est désignée secrétaire de séance.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (Annexe 1).

Etat des lieux et diagnostic territorial

Contexte :

L'état des lieux présenté est dans le diaporama en pièce jointe (ANNEXE 2).

Les éléments diagnostics ont été recueillis en 2016, grâce à la prestation d'un cabinet d'études, et en 2017/2018 lors de l'élaboration du diagnostic du Contrat Local de Santé. Certains éléments sont manquants à l'exemple des données relatives aux personnes jeunes en mauvaise santé, à la santé mentale, à l'organisation des aides à domicile, etc.

Le Contrat Local de Santé doit être évalué en 2021, ce qui donnera lieu à l'élaboration d'une mise à jour de la situation de santé du territoire. Ce sera l'occasion des problématiques majeures soulevées par les acteurs de la santé.

L'état des lieux présenté à la commission étant succinct il est proposé de le détailler au besoin dans les prochaines commissions.

1. Points de vigilances

Des documents d'analyse sont disponibles pour étoffer ce diagnostic territorial. Or, les structures nationales et régionales de santé (Agences Régionales de Santé (ARS), Observatoire Régionaux de la Santé (ORS), Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) etc.) ne proposent pas des documents d'analyses tous les ans.

2. Objectifs :

- Maintenir des données informatives actualisées, permettant de choisir les orientations stratégiques et de cibler les actions à mettre en œuvre.

PROPOSITION :

Réalisation d'un document complet transmis aux élus de la commission santé, accessible par les communes, et qui pourra servir de base de travail pour l'évaluation du Contrat Local de Santé en 2021.

Orientations prévisionnelles du projet territorial de santé

Contexte :

Les orientations prévisionnelles présentées sont consultables en pièce jointe (ANNEXE 2).

Pour rappel, 3 axes ont été validés :

- Poursuivre une politique immobilière attractive sur le territoire,
- Développer des conditions d'exercices attractives pour les professionnels de santé,
- Développer un environnement favorable au maintien en bonne santé des habitants.

1. Points de vigilance

➤ Axe 1 :

Il a été proposé la poursuite de la politique immobilière, sous réserve qu'elle s'adapte aux besoins des professionnels, et que les différents bâtiments s'adaptent à leurs fonctionnements.

➤ Axe 2 :

Les actions en faveur de la promotion du territoire n'ont de sens que si elles sont portées de manière collective, en partenariat entre les communes du territoire, et articulées avec les projets départementaux et régionaux qui peuvent exister.

➤ Axe 3 :

Les actions de dépistage et de prévention sont fréquentes sur le territoire. La problématique concerne plutôt le recensement et la coordination de ces différentes actions, ainsi que la mutualisation des compétences sur le territoire.

2. Propositions

Pour développer le lien médecine de ville – hôpital, il est proposé de se mettre en relation avec le Groupement Hospitalier de Territoire afin de faciliter la relation entre la médecine de ville et la médecine hospitalière

Afin de mobiliser des « ambassadeurs du territoire » il est proposé de recenser au niveau des communes, les jeunes gens en études de médecine et leur proposer de devenir les ambassadeurs du territoire auprès de leurs collègues.

SYNTHESE :

Les orientations prévisionnelles du projet territorial de santé ont été validées, et seront approfondies de manière spécifique lors de prochaines commissions, afin d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre.

Situation de Monsieur Quentin CHODORGE, médecin généraliste

Contexte :

Monsieur CHODORGE, jeune médecin généraliste, en cours de production de sa thèse, souhaite s'installer au Pôle Territorial de Santé de Saint-Flour pour venir en renfort des médecins généralistes du Pôle (contrat d'Adjoint), en attendant d'avoir éclairci son projet professionnel et terminé sa thèse.

Il demande :

- Une année de gratuité de loyer

- La prise en charge complète de l'équipement du bureau (matériel informatique exclu)
- La prise en charge de son logiciel métier

1. Points de vigilance

A l'avenir, face à des demandes comme celles ici exprimées par Monsieur CHODORGE, la réponse apportée par Saint-Flour Communauté devra être transposée aux cas similaires pour des demandes d'installation dans des équipements communautaires de santé.

2. Propositions

Concernant la gratuité de loyer, il a été proposé une gratuité de loyer de 6 mois, reconductible une fois, avec a minima 3 jours travaillés par semaine.

Concernant la prise en charge du mobilier et de l'équipement du bureau, il a été proposé le rachat de l'équipement par Saint-Flour Communauté et sa mise à disposition gracieuse.

Concernant le logiciel métier, il est porté à connaissance de la commission que ce type de prise en charge ne fait pas partie des compétences de Saint-Flour communauté.

SYNTHESE :

Concernant la situation de Monsieur CHODORGE, et pour les autres jeunes médecins dans une situation similaire, sont proposés par la commission :

- Une gratuité de loyer de 6 mois, reconductible 1 fois, avec un minimum de 3 jours travaillés par semaine
- La prise en charge complète de l'équipement du bureau (matériel informatique exclu)

Saint-Flour Communauté ne prendra pas en charge les frais inhérents à un logiciel métier

La prochaine commission Santé est prévue le 11 mars 2021.

A Saint-Flour, le 29 janvier 2021

La Présidente

Céline CHARRIAUD



Le Vice-Président

Philippe MATHIEU

Liste des annexes :

Annexe 1 : Feuille de présence

Annexe 2 : Document de présentation diffusé lors de la commission

FEUILLE DE PRESENCE

DATE : JEUDI 21 JANVIER 2020 à 13h30
Salle N°2 – Village d'entreprises du Rozier Coren

Commission santé

Membres		Signature
La Présidente de Saint-Flour Communauté ou son représentant		
Le Vice-Président délégué ou un membre du bureau exécutif délégué		
Secteur Centre	Karine FOURCADE (Neuvéglise-sur-Truyère)	EXCUSEE
	Christophe VIDAL (Valuéjols)	
Secteur Est	Suzanne LEVET (Ruynes-en-Margeride)	
	Nelly MAURANNE (Tiviers)	
Secteur Ouest	Annie VALAT (Brezons)	Valat
	Bernard COUDY (Gourdièges)	
Secteur Pôle urbain	Jérôme GRAS (Saint-Flour)	
	Julie FOUILLADE (Andelat)	
	Bonnie DELEPINE (Saint-Flour)	EXCUSEE
	Maryline VICARD (Saint-Flour)	
Secteur Sud	Cécile MONTEIL (Fridefont)	
	Jean PASSEMARD (Chaudes-Aigues)	

Secrétaire
de séance



PRÉAMBULE : POURQUOI UNE COMMISSION SANTÉ ?

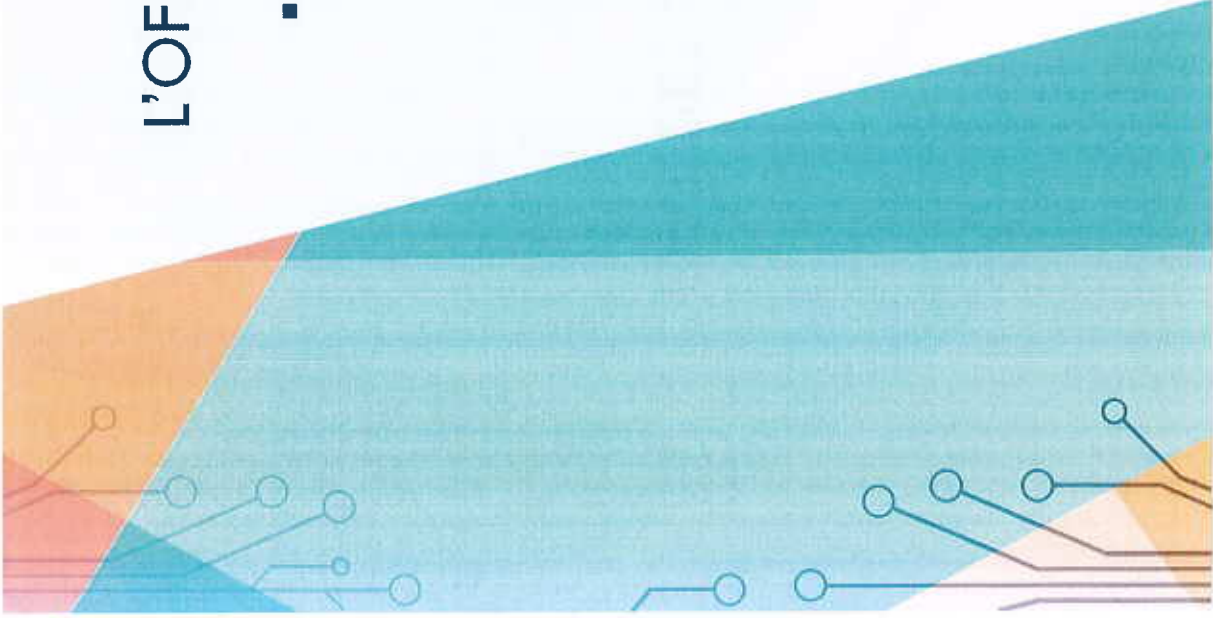


ETAT DES LIEUX



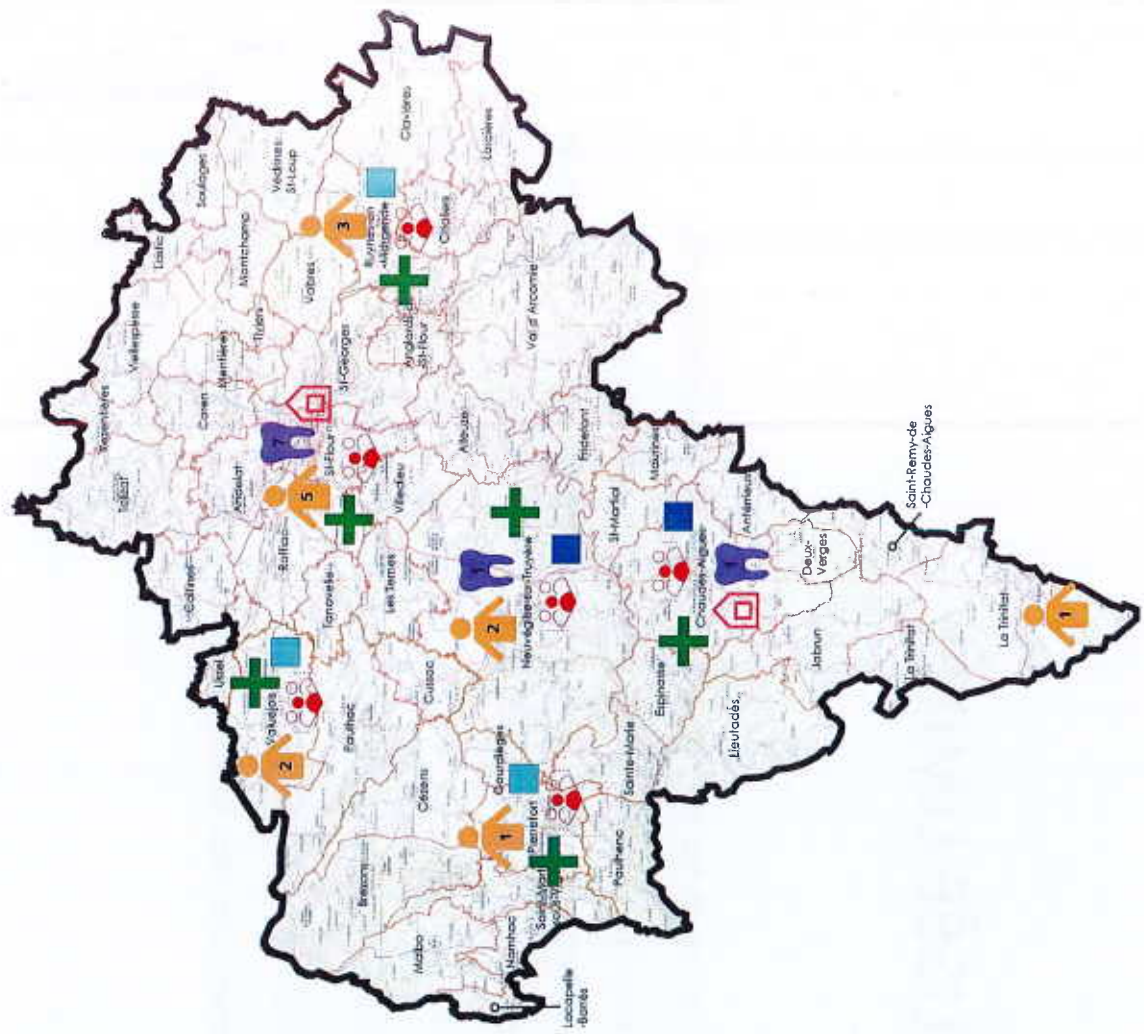
L'OFFRE DE SOIN, BIEN RÉPARTIE MAIS FRAGILE

- Offre médicale / paramédicale :
 - Médecins généralistes : 5 Saint-Flour, 3 Ruynes-en-Margeride 2 Neuvéglise-sur-Truyère,
 - 2 Valuéjols, 1/2 Saint-Urcize, 1/2 Chaudes-Aigues, 1 Pierrefort
 - Kinésithérapeutes toujours en sous effectif (19 MK), cabinets infirmiers en développement (38 IDE), **dentistes (9) en tension (plusieurs départs à prévoir)**
 - Exercices pluriprofessionnels : Valuéjols, Ruynes-en-Margeride, Neuvéglise-sur-Truyère et Saint-Flour



CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOIN DE PROXIMITÉ

-  **Hopital**
-  **Maison de santé labélisée**
-  **Pharmacie**
-  **Maison de santé en projet**
-  **Médecins généralistes**
-  **IDE / MKDE**
-  **Dentistes**



UNE OFFRE SPÉCIALISÉE LIMITÉE

- Offres spécialisées :
 - De nombreux spécialistes présents au niveau départemental, mais éloignés
 - Des réseaux spécialisés : équipe mobile Précarité et pôle gérontologique du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), éducation thérapeutique, sclérose en plaque, autisme, Équipe mobile soins palliatifs, appuis santé 15 etc.
 - Une plateforme de répit peu utilisée,
 - 1 protocole de coopération Ophtalmo / Orthoptiste avec rétinographe
- Offre de prévention peu développée sur le territoire
 - 1 jour 1/2 dépistage du cancer du sein à la Mammographie du Pôle territorial de santé

LES ACTIONS DIRECTES PORTÉES PAR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ : LE MAILLAGE DES MAISONS DE SANTÉ

■ Le Pôle Territorial de Santé de Saint-Flour

- Cout Total : 2,12 M€ d'euros HT – Reste à charge : 463 000 €
 - En service : septembre 2011
 - rhumatologue, ADMR Centre de soins infirmiers, Centre hospitalier (activités de prévention des cancers) – gynécologues (2), pédiatre, psychologue, sage femme, orthoptiste, SCM
- Maison Médicale (5 Médecins Généralistes) – Urologue (bureau secondaire) – expert médical (bureau secondaire)
- Occupation : 4 bureaux disponibles

■ La Maison de Santé de Neuvéglise sur Truyère

- Cout Total 700 000 € HT – reste à charge : 145 000 €
- En service : novembre 2014
- médecins généralistes (2), un cabinet dentaire (1), une ostéopathe, un cabinet de kiné (3), un cabinet infirmier (5), un bureau alterné
- Occupation : 100%



LES ACTIONS DIRECTES PORTÉES PAR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ : LE MAILLAGE DES MAISONS DE SANTÉ

- **Le cabinet de Valuéjols**

- Cout total : 215 000 euros HT – Reste à Charge : 152 000 euros
- En service : avril 2015
- 2 médecins généraliste (2)



- **Le Cabinet médical de Ruynes-en-Margeride**

- Aide apportée par Saint-Flour Communauté : 10 000 Euros
- En service : 2019
- 3 médecins généralistes



LES ACTIONS DIRECTES PORTÉES PAR SAINT-FOUR COMMUNAUTÉ : LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Les orientations stratégiques du Contrat Local de santé :

Axe 1 : Prévention

- Améliorer l'accès aux droits, à la santé et aux soins pour les populations précaires
- Promouvoir le dépistage à l'échelle du bassin de santé
- Intégrer la thématique santé environnement aux projets et aux pratiques

Axe 2 : Offre de soin

- Diversifier l'offre de soins visuels à l'échelle du territoire
- Renforcer l'attractivité du territoire et accompagner les professionnels de santé pour anticiper le phénomène de désertification médicale et paramédicale
- Maintenir une activité de mammographie sur le territoire

Axe 3 : Santé des seniors

- Appuyer les réponses locales d'accompagnements des aidants
- Développer un environnement favorable au « Bien-Vieillir »
- Structurer une filière personne âgée territorialisée

Axe 4 : Sport santé nutrition

- Accompagner le développement et la pérennisation du dispositif sport santé porté par Hautes terres Communauté à l'échelle du bassin de santé
- Accompagner le développement de la plateforme départementale Sport Santé Bien-Être
- Développer un programme global de lutte contre la sédentarité et de promotion de l'activité physique

LES ACTIONS DIRECTES PORTÉES PAR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ : LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Exemples d'actions concrètes :

Axe 1 : Prévention

- Prévention et formations des agents sur la thématique Tiques
- Participation au Projet territorial de Santé Mentale
- Évènements organisés pour octobre Rose et le mois sans tabac
- Démarche sur la qualité de l'air menée au RPE de Massiac
- Ateliers prévention organisés dans les structures d'insertion

Axe 2 : Offre de soin

- Accompagnement du projet d'acquisition du Référentiel
- Participation au groupe de travail départemental sur l'attractivité
- Accompagnement des professionnels souhaitant s'organiser en coopération
- Accompagnements des professionnels souhaitant s'installer
- Participation à des séminaires et des journées d'informations (JUMGA)

Axe 3 : Santé des séniors

- Évènements organisés pour la santé des Aidants
- Coordination du groupe de travail Prévention Séniors sur le territoire
- Rendez-vous « Nutrition de la personne âgée » qui a permis l'organisation d'une formation professionnelle
- Promotion des outils des partenaires

Axe 4 : Sport santé nutrition

- Restructuration du dispositif sport santé de Hautes Terres Communauté
- Développement de la plateforme départementale Sport Santé Bien Être
- Participation au Projet Alimentaire de Territoire
- Diagnostic de l'offre d'activité physique sur le territoire de Hautes terres communauté

CONCLUSIONS

- Un enjeu démographique fort :
 - Diminution du nombre d'habitants
 - Augmentations du nombre de personnes âgées/très âgées
- **Conséquences : évolution des besoins de prises en charge (parcours plus long, pluridisciplinaire, nécessitant beaucoup de coopération, de proximité et de coordination)**
- Des professionnels sous pression :
 - Le maillage des professionnels présent mais fragile
 - De nouvelles façons de travailler qui émergent (exercices coordonnés et coopération)
- **Conséquences : évolution des besoins des professionnels de santé (en terme d'aménagements comme d'accompagnements)**
- La prévention peu développée :
 - Des animations menées mais insuffisantes
 - Des acteurs spécialisés présents au niveau départemental mais peu sur l'est cantal
- **Conséquence : la nécessité de développer l'offre de prévention et d'accompagnement spécialisé**



LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PRÉVISIONNELLES :



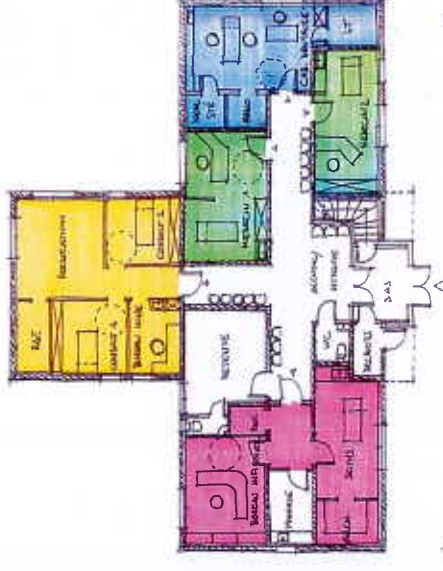
1/ POURSUIVRE UNE POLITIQUE IMMOBILIÈRE ATTRACTIVE

- **Projet d'Extension à Neuvéglise** : à la demande des professionnels de santé de la SCM et du cabinet infirmier installé dans le bourg
 - Etude de faisabilité engagée fin 2019, portée par Saint-Flour Communauté
 - Coût de l'étude : 3500 € HT – reste à charge : 2450 €
 - Bureau d'études : Archi 3A
 - Réunions de concertation avec les professionnels de santé de la MSP : 17 octobre 2019, 16 décembre 2019,
13 février 2020 / réunion avec le cabinet infirmier : 17 octobre 2019



1/ POURSUIVRE LA POLITIQUE IMMOBILIÈRE ATTRACTIVE

- Le projet de **Maison de Santé Pluridisciplinaire à Pierrefort à l'étude** :
 - Etude de faisabilité engagée fin 2019
 - Maîtrise d'ouvrage : Saint-Flour Communauté
 - Coût de l'étude : 6000 € HT – reste à charge : 1800 €
 - Bureau d'étude : SCP d'architecture Allègre Echallier
 - Réunions de concertation du groupe de travail constitué des professionnels de santé de la commune (Médecin Généraliste, cabinet infirmier, cabinet kinésithérapie ostéopathie) et 4 élus communautaires (L Galtier – B Coudy – P Seguis – R Pelissier) : 8 octobre 2019 – 28 janvier 2020 en présence du pharmacien – 24 février 2020 – 10 mars 2020



1 / POURSUIVRE LA POLITIQUE IMMOBILIÈRE ATTRACTIVE

▪ Autres projets à l'étude :

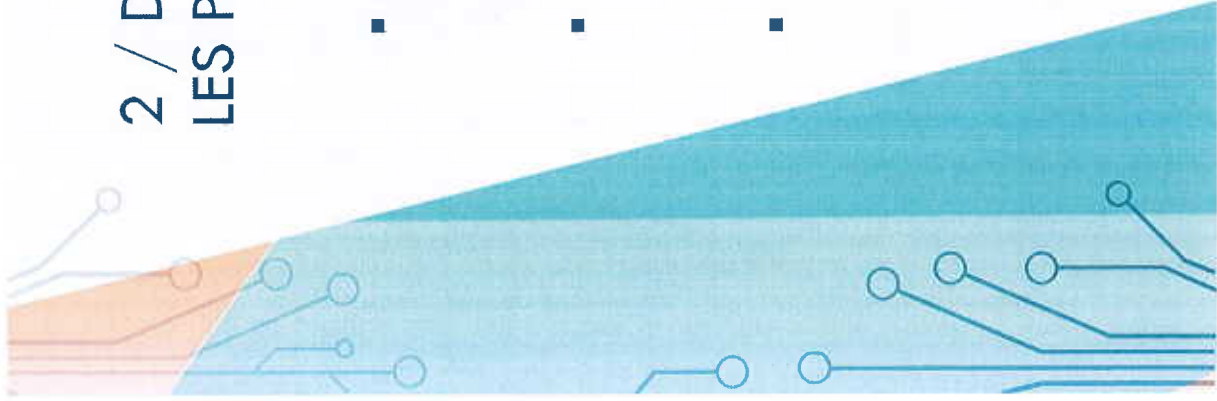
- **VALUEJOLS** : Projet de réhabilitation du bâtiment Triniol , en vue de la création d'une maison de santé pluridisciplinaire, portée par Saint-Flour Communauté, et de l'aménagement de logements seniors portés par la commune de Valuéjols
- Groupement de commande entre la commune et la communauté de communes : 18 juillet 2019
- Maître d'œuvre : atelier Julie Bouniol - Cout Moe Saint-Flour Communauté : 42 000 € HT
- Objectif : création d'une maison de santé pluridisciplinaire visant à accueillir les médecins généralistes, un cabinet infirmier et un bureau alterné

CHAUDES AIGUES : accompagnement des professionnels de santé dans la structurations d'un projet partagé pouvant déboucher sur la recherche d'un lieu



2 / DÉVELOPPER DES CONDITIONS D'EXERCICES ATTRACTIVES POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- Définir une politique d'accueil globale
 - En définissant une politique d'aide à l'installations uniforme
 - En accompagnant l'installation des professionnels et de leurs familles
- Accompagner les étudiants en stages sur le territoire
 - En développant des « colocations » pour les étudiants en santé de passage sur le territoire
 - En proposant un livret d'accueil pour promouvoir le territoire
- Accompagner le développement des exercices coordonnés et la montée en compétences des acteurs de la santé
 - En accompagnant les projets de structurations interprofessionnelles
 - En facilitant l'accès à des formations à la médecine d'urgence et en accompagnant les professionnels libéraux isolés
 - En facilitant l'accès à des formations thématiques (nutrition personne âgée, prévention chute, activité physique adaptée...) ou spécifiques (par exemple infirmières de pratiques avancées, éducation thérapeutique etc.)



3 / DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU MAINTIEN EN BONNE SANTÉ

- Développer la prévention et la promotion de la santé sur le territoire
 - En facilitant la mise en oeuvre d'animations et d'événements sur le territoire
 - En développant des projets innovants (habitats séniors, sport santé etc.) et la recherche
- Promouvoir les comportements favorables à la santé
 - En accompagnant le développement de la mobilité douce, de l'activité physique et de l'activité physique adaptée
 - En soutenant le développement des réseaux de santé environnement sur le territoire
 - En accompagnant l'évolution des représentations en santé de la population
- Faciliter le développement de offre préventive départementale sur le territoire
 - En travaillant en réseaux avec les acteurs du champs de la prévention et du dépistage départementaux et régionaux
 - En accompagnant la formations des professionnels locaux et relais locaux



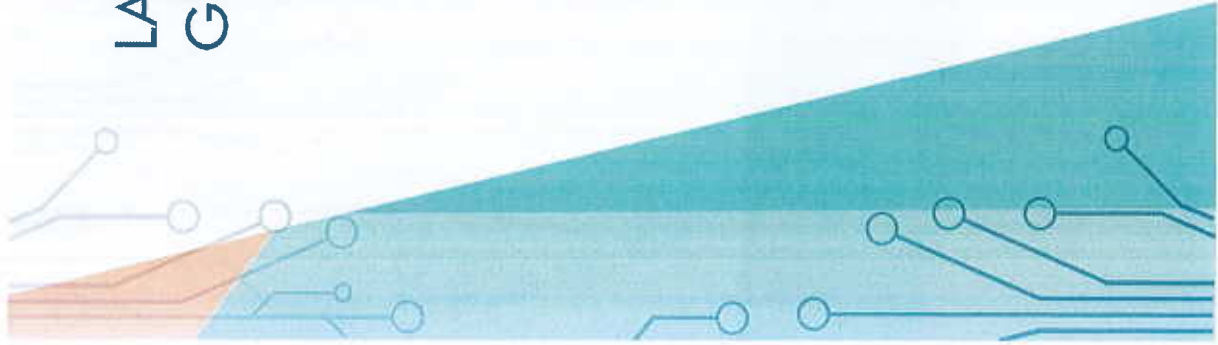


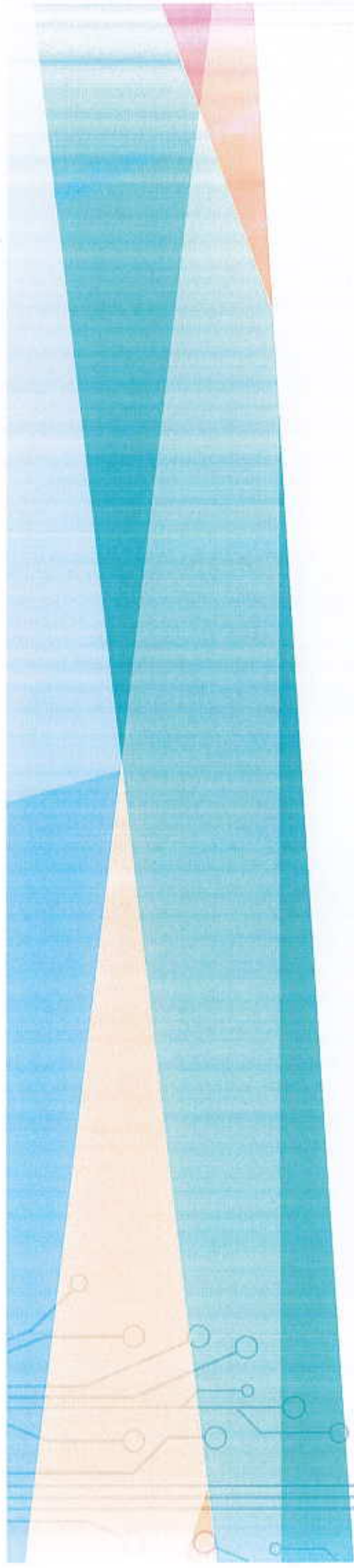
**EXEMPLE D'UNE SITUATION CONCRÈTE :
MONSIEUR QUENTIN CHODORGE, MÉDECIN GÉNÉRALISTE**



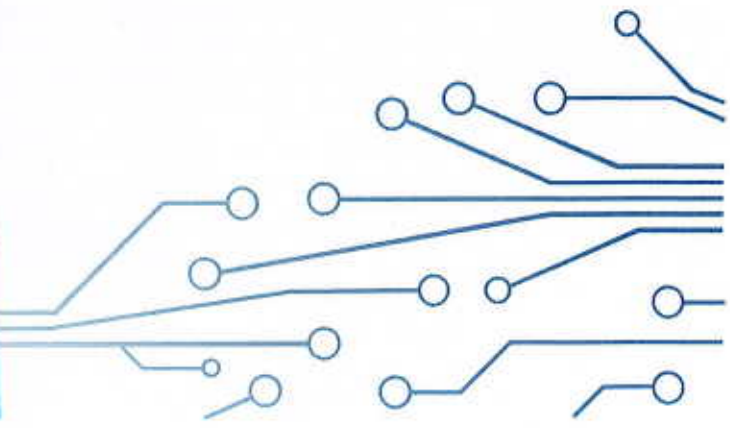
LA SITUATION DE MONSIEUR QUENTIN CHODORGE, MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Monsieur CHODORGE, jeune médecin généraliste non thésé souhaite s'installer au pôle territorial de santé de Saint-Flour pour venir en renfort des médecins généralistes du Pôle (contrat d'Adjoint), en attendant d'avoir éclairci son projet professionnel et terminé sa thèse.
- Il demande :
 - 1 année de gratuité de loyer
 - La prise en charge complète de l'équipement du bureau (matériel informatique exclu)
 - La prise en charge de son logiciel métier





Questions diversifies



MERCI
DE
VOTRE
ATTENTION

